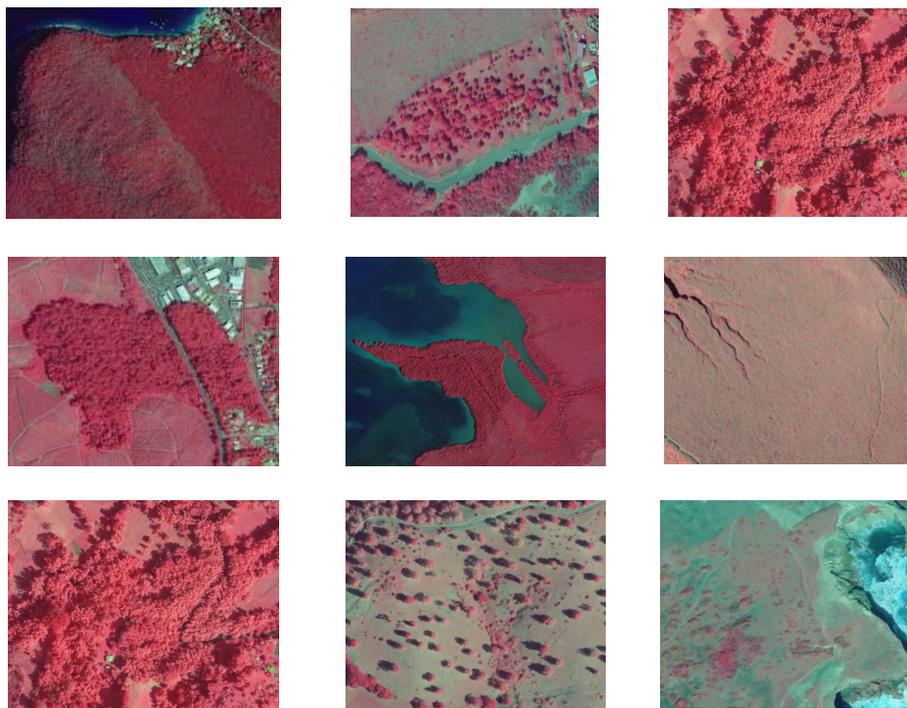


CARTOGRAPHIE DES FORMATIONS VÉGÉTALES DE LA MARTINIQUE

CLES D'INTERPRÉTATION 2017



**NOMENCLATURE DE LA CARTOGRAPHIE
DES FORMATIONS VEGETALES 2017
DE LA MARTINIQUE**

THEME COUVERTURE DU SOL FAO	TYPE DE FORMATION VEGETALE (TFV)	CODE TVF	DEFINITION
Forêt	Mangrove	MA	Forêt au couvert dense, de hauteur inférieure à 20 m, influencée par le milieu marin (estuaire, lagune).
	Forêt littorale*	FL	Forêt située sur la zone la plus élevée de la plage et soumise à l'influence du bord de mer.
	Forêt sèche basse	XA	Forêt située sur substrat volcanique avec une saison sèche marquée qui entraîne, pour les stades dynamiques extra sylvatiques et les formations secondaires, la défoliation de certaines essences. Elle correspond à la forêt sempervirente saisonnière tropicale dans son horizon inférieur.
	Forêt sèche haute	XB	Forêt située à des altitudes comprises entre 0 et 400 m avec une saison sèche peu marquée. Elle correspond à la forêt sempervirente saisonnière tropicale dans son horizon inférieur et intermédiaire.
	Forêt moyennement humide ou humide	HU	Ce poste regroupe la Forêt moyennement humide, la Forêt humide et la Forêt altimontaine. En l'absence d'images IRC de 2004, ces postes n'étaient pas distinguables les uns des autres pour la cartographie des formations végétales réalisée en 2008 et ont donc été regroupés dans un seul et même type.
	Formation semi-arborée d'altitude	AL	Formation d'altitude de hauteur hétérogène, faible en moyenne, constituée de petits houppiers peu serrés.
	Peuplement de bambous	BA	Peuplement avec couvert libre relatif du bambou $\geq 50\%$.
	Peuplement à mahogany	PM	Forêt avec prédominance du mahogany (couvert de mahogany > 50%).
	Espaces sylvicoles divers*	ES	Peuplement artificiel résultant d'actions sylvicoles.
Autres terres dotées de couvert arboré	Forêt marécageuse*	MC	Forêt des zones inondées périodiquement d'eau douce et dominée par le mangle médaille.
	Formation arborée avec habitations	HA	Formation arborée mitée par des habitations.
Autres terres boisées	Formation arborée sur terrain agricole	AG	Formation arborée dont l'utilisation du sol est essentiellement agricole.
	Friche avec fort couvert de ligneux bas	FA	Formation riche en ligneux bas résultant d'une fermeture du milieu agricole. Les friches après bananeraie (FB nomenclature 2008) et friches après autres cultures (FC nomenclature 2008) ont été regroupées dans ce type.
Autres terres boisées ou autres terres	Autre friche ou savane	FD	Friches avec fort couvert d'herbacées.
Autres terres	Pelouse altimontaine	PE	Végétation basse d'altitude constituée d'arbustes, d'arbrisseaux, de broméliacées et d'herbacées soumis à la rudesse des conditions atmosphériques.
	Etang Bois sec	EBS	Zone de sol nu issue d'un dépérissement de la mangrove lié à une hyper sédimentation ou à une trop forte salinisation des sols.

*Les intitulés des postes pour lesquels le seuil de largeur est de 20m au lieu de 75m sont suivi d'un astérisque **

MANGROVE (MA)

Thème de couverture du sol (FAO) : Forêt

Définition : Forêt au couvert dense, de hauteur inférieure à 20 m, influencée par le milieu marin (estuaire, lagune).

Essences caractéristiques :

- Palétuvier rouge (*Rhizophora mangle*)
- Palétuvier noir (*Avicennia germinans*)
- Palétuvier blanc (*Laguncularia racemosa*)

Description : La mangrove est une formation qui se situe sur des sols vaseux et plus ou moins inondés par les marées dans les estuaires et culs-de-sac marins. Il est possible de distinguer la mangrove ouverte, directement en contact avec la mer, de la mangrove fermée, isolée de la mer par une bande sableuse littorale.

Les espèces arborées qui se développent dans cette formation ont développé des structures racinaires remarquables (racines échasse, pneumatophores) et possèdent des feuilles coriaces. Sur la zone du front de mer, c'est toujours le palétuvier rouge qui domine, sur une bande plus ou moins large. Il est ensuite remplacé par le palétuvier noir quand on s'approche de la zone de transition avec la terre ferme, puis par le palétuvier blanc.

Critères de photo-interprétation :

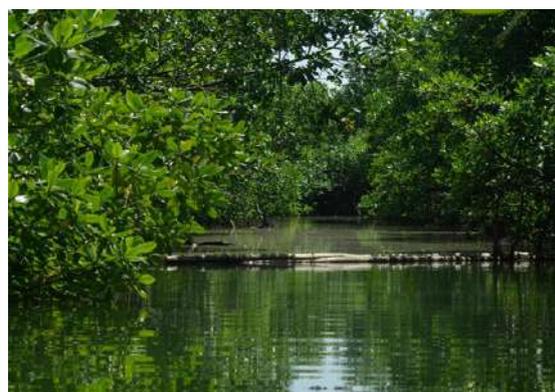
- Couvert dense total ;
- Peuplement de taille inférieure à 20 m ;
- Influence forte et contacts plus ou moins direct du milieu marin.

Secteur représentatif en Martinique : Mangrove de Génipa

Aspect sur BD-ORTHO IRC : Mangrove de Génipa



Extrait du 1/25 000 IGN et vue terrain :



FORET LITTORALE (FL)

Thème de couverture du sol (FAO) : Forêt

Dénomination 2008 : Forêt de plage (FP)

Définition : Forêt située sur la zone la plus élevée de la plage et soumise à l'influence du bord de mer.

Essences caractéristiques :

- Raisinier bord de mer (*Coccoloba uvifera*)
- Catalpa (*Thespesia populnea*)
- Mancenillier (*Hippomane mancenilla*)
- Poirier (*Tabebuia heterophylla*)

Description : La forêt littorale se situe immédiatement après la frange arbustive de bord de mer. Elle occupe la zone la plus élevée de la plage. La hauteur du peuplement, en particulier du raisinier bord de mer, est très dépendante de l'exposition au vent et aux embruns. Un seuil de largeur de 20 m permet d'en faire ressortir le plus grand nombre.

Critères de photo-interprétation :

- Peuplement constitué majoritairement d'arbres de hauteur moyenne inférieure à 10 m ;
- Forme une bande étroite en bordure de plage.

Aspect sur BD-ORTHO IRC : Plage d'Anse Bonneville :



Extrait du 1/25 000 IGN et vue terrain :



FORET SECHE BASSE (XA)

Thème de couverture du sol (FAO) : Forêt

Définition : Forêt située sur substrat volcanique avec une saison sèche marquée qui entraîne, pour les stades dynamiques extra sylvatiques et les formations secondaires, la défoliation de certaines essences. Elle correspond à la forêt sempervirente saisonnière tropicale dans son horizon inférieur.

Essences caractéristiques :

- Gommier rouge (*Bursera simaruba*)
- Bois savonnette (*Lonchocarpus punctatus*)
- Courbaril (*Hymenaea courbaril*)
- Poirier pays (*Tabebuia heterophylla*)
- Bois rouge (*Coccoloba schwartzii*)
- Tendre à caillou (*Acacia muricata*)

Description : Les forêts sèches basses se développent entre 0 et 100 mètres d'altitude dans des conditions pluviométriques annuelles comprises entre 1 000 à 1 500 mm d'eau par an, avec une saison sèche fortement marquée. Forêt de 5 m de hauteur de moyenne caractérisée sur la photographie aérienne par une transparence forte à moyenne des houppiers. Le diamètre moyen de ces derniers est en général réduit.

Critères de photo-interprétation :

- En période sèche, présence de houppiers défoliés ;
- Peuplement de hauteur modérée, en général aux alentours de 5 m.

Secteur représentatif en Martinique : Anse Dufour

Aspect sur BD-ORTHO IRC : l'Anse Dufour au 1/2500ème :



Extrait du 1/25 000 IGN et vue terrain :



FORET SECHE HAUTE (XB)

Thème de couverture du sol (FAO) : Forêt

Définition : Forêt située à des altitudes comprises entre 0 et 400 m avec une saison sèche peu marquée. Elle correspond à la forêt sempervirente saisonnière tropicale dans son horizon inférieur et intermédiaire.

Essences caractéristiques :

Pour la forêt sempervirente saisonnière tropicale horizon inférieur	Pour la forêt sempervirente saisonnière tropicale horizon intermédiaire
Gommier rouge (<i>Bursera simaruba</i>)	Mapou (<i>Pisonia fragrans</i>)
Bois savonnette (<i>Lonchocarpus punctatus</i>)	Pois doux poilu (<i>Inga ingoides</i>)
Courbaril (<i>Hymenaea courbaril</i>)	Caconier rouge (<i>Ormosia monosperma</i>)
Poirier pays (<i>Tabebuia heterophylla</i>)	Laurier isabelle (<i>Ocotea cernua</i>)
Bois rouge (<i>Coccoloba schwartzii</i>)	

Description : La forêt sèche haute correspond à des formations secondaires issues de la fermeture des friches agricoles, d'où la présence importante d'espèces introduites. On la retrouve en moyenne entre 0 et 400 m dans des conditions d'humidité moyenne à sèche. La saison sèche y est peu marquée. Les plantes épiphytes ou lianes en sont quasiment absentes. On y retrouve majoritairement des essences de forêt sèche basse avec des diamètres plus importants et une hauteur moyenne de 10 m. Présence également d'essences de la forêt sempervirente saisonnière tropicale dans des conditions moyennement sèches.

Critères de photo-interprétation :

- Hétérogénéité de la hauteur de la canopée avec des individus pouvant atteindre plus de 25 m ;
- Contact fréquent avec les zones agricoles.

Secteur représentatif en Martinique : Forêt de la Pointe rouge, La Trinité



Extrait du 1/25 000 IGN et vue terrain :



FORET MOYENNEMENT HUMIDE OU HUMIDE (HU)

Thème de couverture du sol (FAO) : Forêt

Définition : Ce poste regroupe la Forêt moyennement humide, la Forêt humide et la Forêt altimontaine. En l'absence d'images IRC de 2004, ces postes n'étaient pas distinguables les uns des autres pour la cartographie des formations végétales réalisée en 2008 et ont donc été regroupés dans un seul et même type.

- Forêt moyennement humide :

Forêt correspondant aux formations de la série sempervirente saisonnière tropicale des horizons supérieur et intermédiaire. C'est une formation forestière relativement haute (25 à 30 m). Situé en moyenne entre 0 et 300 m d'altitude pour une pluviométrie comprise entre 1 800 et 2 500 mm/an. Ce type forestier a payé un lourd tribut à l'installation de l'homme sur l'île. Les défrichements de grandes étendues ont entraîné la disparition des formations climaciques de cette forêt (à quelques rares exceptions près). Elles ont été remplacées par des cultures, des pâturages ou des formations secondaires plus ou moins évoluées.

- Forêt humide

La forêt humide se situe entre 200 à 800 m d'altitude (en fonction de l'exposition aux vents) et reçoit une quantité annuelle de pluie comprise entre 2 500 et 5 000 mm/an. Elle regroupe la forêt ombrophile tropicale submontagnarde et l'écotone ombro-sempervirente. Les arbres atteignent des hauteurs importantes (30 m).

- Forêt altimontaine

C'est une formation de transition entre la forêt humide et la formation semi-arborée d'altitude. Elle se situe au-delà de 700 à 800 m d'altitude. C'est une forêt fermée de faible hauteur soumise aux fortes contraintes du milieu altimontain.

Essences caractéristiques :

Pour la Forêt humide	Pour la Forêt altimontaine
Gommier blanc (<i>Dacryodes excelsa</i>)	Bois capitaine (<i>Xylosma martinicensis</i>)
Bois Côte (<i>Tapura latifolia</i>)	Bois tan montagne (<i>Byrsonima trinitensis</i>)
Magnolia (<i>Talauma dodecapetala</i>)	Mangle montagne (<i>Clusia mangle</i>)
Bois rivière (<i>Chymarrhis cymosa</i>)	Laurier rose montagne (<i>Podocarpus coriaceus</i>)
Châtaignier (<i>Sloanea</i> sp)	Bois Arada (<i>Myrsine trinitatis</i>)
Barack (<i>Pouteria pallida</i>)	
Caïmitier grand bois (<i>Micropholis guianensis</i>)	

Description : La forêt humide, principale représentante de ce type, se rencontre à des altitudes comprises entre 0 et 600 m pour la côte au vent et entre 500 et 800 m pour la côte sous le vent. La pluviométrie y est très importante, pouvant atteindre 5 000 mm d'eau par an, et le couvert arboré systématiquement total. Les lianes et plantes épiphytes sont omniprésentes. C'est quasiment la seule formation climacique rencontrée. Elle change d'aspect dans sa limite altitudinale supérieure avec une diminution de la hauteur de la canopée.

Critères de photo-interprétation :

- Couvert total ;
- Nombreux houppiers de grande taille.

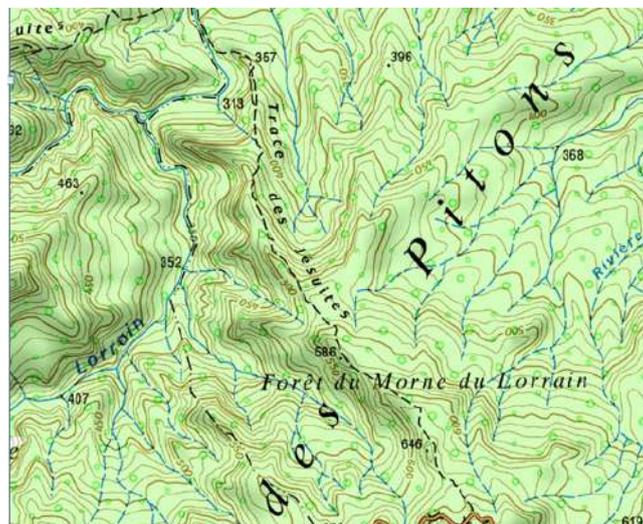
Secteur représentatif en Martinique :

- Pour la Forêt humide : trace des jésuites, vallée du Lorrain ;
- Pour la Forêt altimontaine : sommet du morne Chapeau Nègre.

Aspect sur BD-ORTHO IRC : Forêt humide, trace des jésuites au 1/25 000^{ème} :



Extrait du 1/25 000 IGN et vue terrain :



FORMATION SEMI-ARBOREE D'ALTITUDE (AL)

Thème de couverture du sol (FAO) : Forêt

Définition : Formation d'altitude de hauteur hétérogène, faible en moyenne, constituée de petits houppiers peu serrés.

Essences caractéristiques :

- Mangle montagne (*Clusia mangle*)
- Aralie montagne (*Didymopanax attenuatum*)
- Fuschia montagne (*Chariantus* sp.)

Description : Végétation constituée de petits arbres pour lesquels les conditions stationnelles permettent d'atteindre généralement une hauteur proche de 5 m. Cette végétation se retrouve souvent sur des zones à forte pente soumises aux glissements de terrain avec un sol argileux saturé d'eau. Elle se situe en moyenne au-delà des 900 m d'altitude avec une pluviométrie supérieure à 5 000 mm/an.

Critères de photo-interprétation : Situation en limite altitudinale de la végétation arborée en contact avec la pelouse altimontaine.

Secteur représentatif en Martinique : Flanc de la Montagne Pelée.

Aspect sur BD-ORTHO IRC :



Extrait du 1/25 000 IGN et vue terrain :



PEUPEMENT DE BAMBOUS (BA)

Thème de couverture du sol (FAO) : Forêt

Définition : Peuplement avec couvert libre relatif du bambou $\geq 50\%$.

Espèces caractéristiques :

- Bambuseae (sp.)

Description : Le bambou, considéré comme une peste végétale, a été cartographié lorsqu'il avait un couvert supérieur ou égal à 50 %. Ce type a été privilégié lorsqu'un double classement était possible.

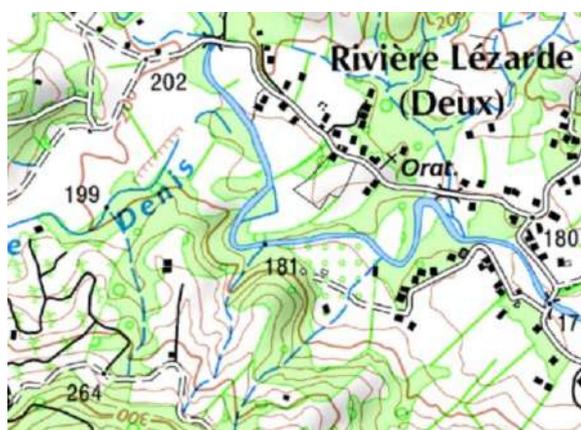
Critères de photo-interprétation :

- Texture caractéristiques des flèches de bambou qui se courbent en prenant de la hauteur.

Aspect sur BD-ORTHO IRC :



Extrait du 1/25 000 IGN et vue terrain :



PEUPEMENT A MAHOGANY (PM)

Thème de couverture du sol (FAO) : Forêt

Dénomination 2008 : Plantation de mahogany (MY)

Définition : Forêt avec prédominance du mahogany (couvert de mahogany > 50%).

Essences caractéristiques :

- Mahogany grandes-feuilles (*Swietenia macrophylla*),
- Mahogany petites-feuilles (*Swietenia mahagoni*)

Description : Peuplements forestiers issus d'une plantation plus ou moins récente de mahogany.

Critères de photo-interprétation :

- Lignes de plantation parfois visibles ;
- Prédominance du mahogany ;
- Houppiers ne fusionnant pas et gardant un espace libre entre chaque individu.

Secteur représentatif en Martinique : Forêt de Reculée, Sainte Marie

Aspect sur BD-ORTHO IRC : Forêt de Reculée au 1/25 000ème :



Extrait du 1/25 000 IGN et vue terrain :



ESPACES SYLVICOLES DIVERS (ES)

Thème de couverture du sol (FAO) : Forêt

Définition : Peuplement artificiel résultant d'actions sylvicoles.

Essences caractéristiques :

- Pin caraïbe (*Pinus caraibeus*)
- Génipa (*Genipa americana*)
- Galba (*Calophyllum calaba*)
- Mahot bleu (*Hibiscus elatus*)
- Poirier pays (*Tabebuia heterophylla*)

Description : Peuplement forestier issu d'une action sylvicole correspondant souvent à une plantation monospécifique, sans que l'essence prédominante soit le mahogany grandes-feuilles ou le mahogany petites-feuilles. Les seuils de largeur ont été baissés à 20m afin de pouvoir les faire ressortir.

Critères de photo-interprétation : Lignes de plantation visibles

Aspect sur BD-ORTHO IRC : Plantation mixte de mahogany petite feuille, poirier pays et génipa au 600^{ème} :



Extrait du 1/25 000 IGN et vue terrain :



FORET MARECAGEUSE (MC)

Thème de couverture du sol (FAO) : Forêt

Dénomination 2008 : Poste non distingué.

Définition : Forêt des zones inondées périodiquement d'eau douce et dominée par le mangle médaille.

Essences caractéristiques :

- Mangle médaille (*Pterocarpus officinalis*)

Description : La forêt marécageuse est constituée principalement des peuplements quasi monospécifiques à mangle médaille qui sépare la mangrove ouverte de la terre ferme. Elle n'est pas soumise au rythme des marées mais connaît cependant un rythme d'inondation saisonnière avec une salinité faible. Elle pourra se prolonger vers l'intérieur des terres le long des rivières. Le seuil de largeur a été abaissé à 20m lors de la saisie afin de les faire ressortir.

Critères de photo-interprétation :

- Situation en transition entre mangrove et terre ferme
- Peuplement de hauteur généralement comprise entre 15 et 20 m
- Large dominance du mangle médaille

Secteur représentatif en Martinique : Forêt marécageuse du Galion (Trinité)

Aspect sur BD-ORTHO IRC : Forêt marécageuse du Galion au 1/2500^{ème} :



Extrait du 1/25 000 IGN et vue terrain :



Formation arborée avec habitations (HA)

Thème de couverture du sol (FAO) : Autres terres dotées de couvert arboré.

Définition : Formation arborée mitée par des habitations.

Description : Cette formation est caractérisée par une très forte imbrication de l'habitat et des éléments arborés. Les arbres ont à la fois une vocation paysagère et agricole. Le couvert arboré est compris entre 25 et 75%.

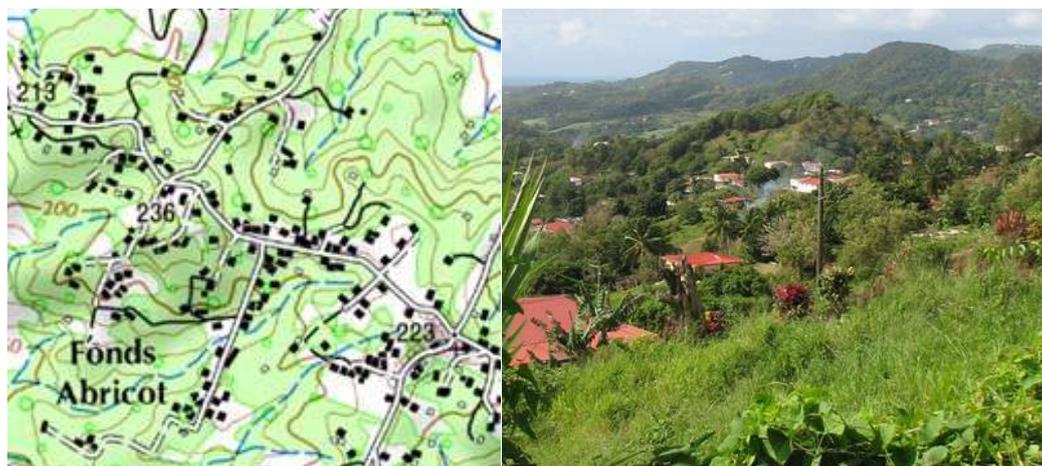
Critères de photo-interprétation :

- Habitations partiellement visibles ;
- Espaces importants entre les arbres laissant souvent entrevoir un sol entretenu.

Aspect sur BD-ORTHO IRC :



Extrait du 1/25 000 IGN et vue terrain :



FORMATION ARBOREE SUR TERRAIN AGRICOLE (AG)

Thème de couverture du sol (FAO) : Autres terres dotées de couvert arboré.

Définition : Formation arborée dont l'utilisation du sol est essentiellement agricole.

Espèces caractéristiques :

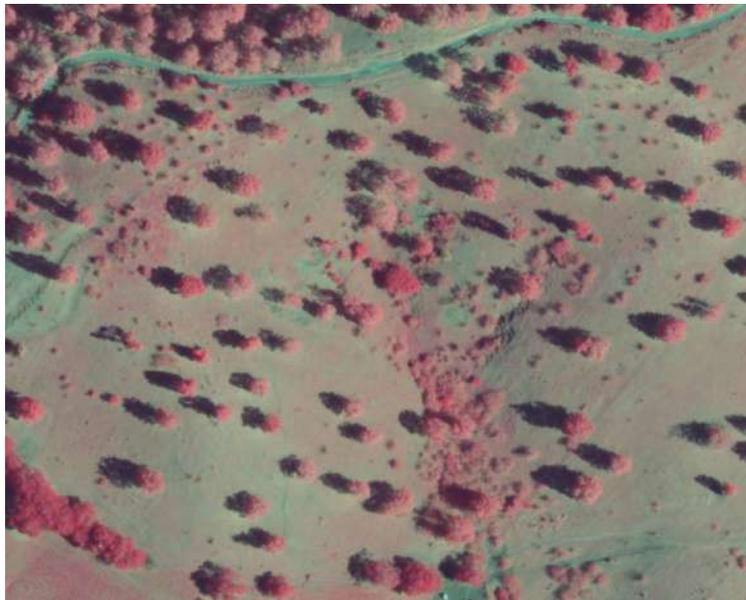
- Poirier pays (*Tabebuia heterophylla*)
- Amandier pays (*Terminalia catappa*)
- Manguier (*Mangifera indica*)

Description : Cette formation se rencontre sur les terrains agricoles, souvent pâturés, sur lesquels le couvert arboré est supérieur à 10%.

Critères de photo-interprétation :

- grands espacements entre les arbres ;
- sols entretenus et/ou pâturés.

Aspect sur BD-ORTHO IRC : Pointe camphre, Le François au 1/800^{ème} :



Extrait du 1/25 000 IGN et vue terrain :



FRICHE

AVEC FORT COUVERT DE LIGNEUX BAS (FA)

Thème de couverture du sol (FAO) : Autres terres boisées.

Définition : Formation riche en ligneux bas résultant d'une fermeture du milieu agricole. Les friches après bananeraie (FB nomenclature 2008) et friches après autres cultures (FC nomenclature 2008) ont été regroupées dans ce type.

Essences caractéristiques :

- Acacias (*Acacia* sp.)
- Bois canon (*Cecropia peltata*)
- Bois chandelle (*Amyris elemifera*)

Description : Cette formation possède un couvert arboré inférieur à 10% et un couvert de ligneux bas supérieur à 40 %. Elle est issue de la fermeture du milieu agricole avec la présence d'espèces pionnières comme les acacias et d'espèces souvent exotiques.

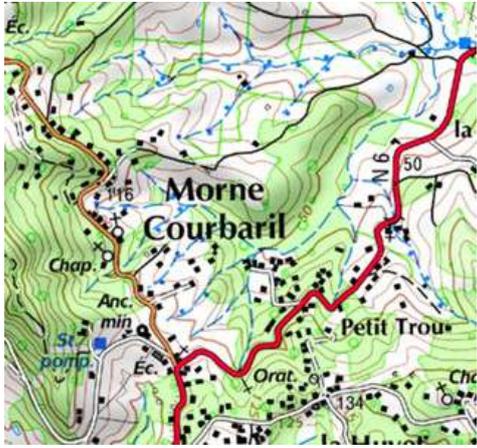
Critères de photo-interprétation :

- Milieu agricole ;
- Dynamique de fermeture.

Aspect sur BD-ORTHO IRC : parcelle agricole, Morne Courbaril au 1/800^{ème} :



Extrait du 1/25 000 IGN et vue terrain :



AUTRE FRICHE OU SAVANE (FD)

Thème de couverture du sol (FAO) : Autres terres boisées ou Autres terres.

Définition : Friches avec fort couvert d'herbacées.

Espèces caractéristiques :

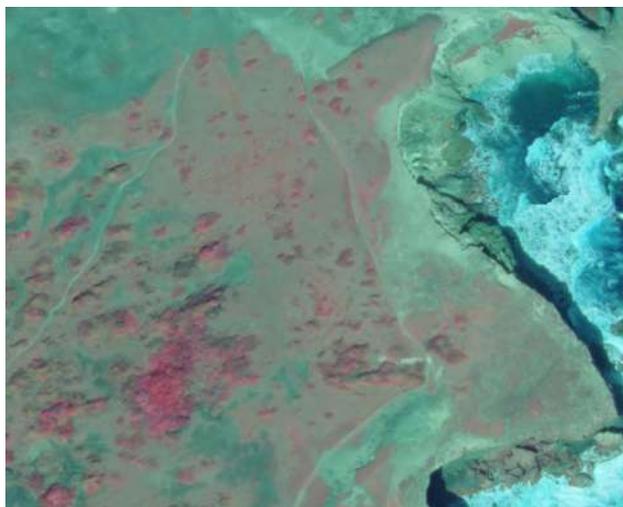
- Poacées (sp.)
- Fougère (*Nephrolepis multiflora*)
- Phragmites (sp.)

Description : Cette formation concerne les ensembles avec couvert forestier < 10 % et couvert de ligneux bas < 40 % et englobe les savanes. Les savanes sont des formations végétales pérennes dont le couvert est depuis longtemps constitué d'herbacées. Elle regroupe aussi les friches anciennes n'ayant pas évoluées.

Critères de photo-interprétation :

- Pas d'évolution du milieu ;
- Couvert herbacé prépondérant.

Aspect sur BD-ORTHO IRC : Savane des pétrifications, Sainte Anne au 1/800^{ème} :



Extrait du 1/25 000 IGN et vue terrain :



PELOUSE

ALTIMONTAINE (PE)

Thème de couverture du sol (FAO) : Autres terres

Définition : Végétation basse d'altitude constituée d'arbustes, d'arbrisseaux, de broméliacées et d'herbacées soumis à la rudesse des conditions atmosphériques.

Espèces caractéristiques :

- Ananas montagne (Guzmania, Pitcairnia)
- Lycopode (Lycopodium cernuum)
- Mousses (sp.)
- Broméliaceae (sp.)

Description : Cette formation possède un couvert arboré < 10% et comporte de nombreux broméliacées et ligneux bas. Les mousses y couvrent de grandes surfaces et la production biologique y est très faible.

Critères de photo-interprétation :

- Formation basse avec une hauteur moyenne inférieure à 1 m ;
- Absence d'espèces arborées.

Secteur représentatif en Martinique : Sommet de la montagne Pelée.

Aspect sur BD-ORTHO IRC : Sommet de la montagne pelée au 1/600^{ème}



Extrait du 1/25 000 IGN et vue terrain :



ETANG BOIS SEC (EBS)

Thème de couverture du sol (FAO) : Autres terres

Définition : Zone de sol nu issue d'un dépérissement de la mangrove lié à une hyper sédimentation ou à une trop forte salinisation des sols.

Espèces caractéristiques potentielles :

- Palétuvier rouge (*Rhizophora mangle*)
- Palétuvier blanc (*Laguncularia racemosa*)

Description : Par sa capacité à coloniser les étendues marines peu profondes, la mangrove fait figure d'écosystème pionnier, gagnant aux dépens de la mer des espaces qui seront progressivement conquis par la végétation de terre ferme. La mangrove est donc tributaire d'un alluvionnement important pour s'étendre, mais aussi paradoxalement partie prenante de ce phénomène. Elle connaît dès lors des phases d'expansion suivies de périodes de dépérissement dues à une hyper sédimentation ou à une trop forte salinisation des sols qui conduisent à la formation des étangs bois sec. Cet état est néanmoins réversible et les espèces présentes à proximité peuvent recoloniser ces espaces si la salinité diminue.

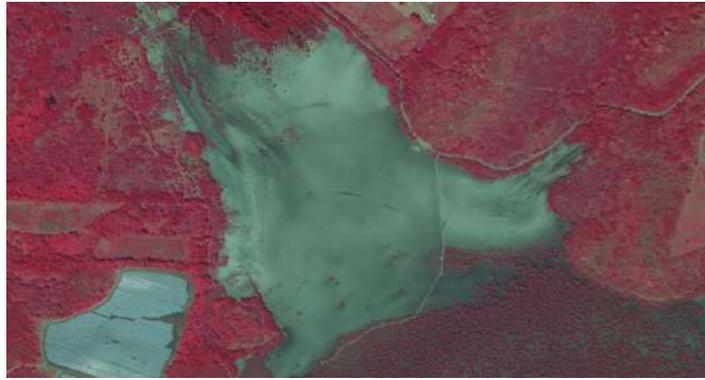
Critères de photo-interprétation :

- Absence de couvert végétal
- Possibilité d'être en eau
- Influence forte et contacts plus ou moins direct avec milieu marin, au même titre la mangrove
- Proximité d'une mangrove

Confusion possible avec les défrichements, les Mare et les étangs.

Secteur représentatif en Martinique : zones de mangroves

Aspect sur BD-ORTHO IRC :



Extrait du 1/25 000 IGN et vue terrain :

